

De : Boula, Dominic [mailto: Dominic.Boula@dfo-mpo.gc.ca]
Envoyé : 16 juin 2011 11:17
À : Harvey, Marie-Josée (BAPE)
Cc : Guitard, Alain
Objet : Réponse du MPO-question du BAPE du 10 juin

Madame,

La présente fait suite à votre correspondance du 10 juin dernier et a pour but de vous fournir la réponse de Pêches et Océans Canada (MPO) à votre question sur le ruisseau Moore (CD4) et le tributaire du ruisseau des Fées (CD1) en lien avec la compensation de l'habitat du poisson.

Réponse à la question du BAPE

Le projet d'élargissement du chemin Pink à Gatineau est prévu en trois phases distinctes. La phase 1, entre les intersections avec la rue de la Gravité et le boulevard des Grives, est prioritaire. Les travaux de la phase 1 sont prévus d'ici 2 ans. Aucun cours d'eau n'est traversé par le chemin Pink dans cette section des travaux.

Les phases 2 et 3 sont respectivement prévues après 2031 et après 2050. Trois cours d'eau seront touchés par les travaux dans la phase 2, soit le ruisseau des Fées, un tributaire du ruisseau des Fées et le ruisseau Moore. Le libre passage a été jugé nécessaire pour un seul de ces cours d'eau (ruisseau des Fées, où le ponceau actuel doit être remplacé). Considérant les délais importants d'ici à la réalisation des phases 2 et 3 (20 ans, au minimum), il est difficile de se prononcer sur les impacts potentiels des travaux sur l'habitat du poisson à cet endroit.

Ainsi, bien que nous étions en mesure de statuer sur le besoin d'assurer le passage du poisson pour l'ensemble des cours d'eau des trois phases, seule l'analyse de la phase 1 a été finalisée. Considérant qu'aucun cours d'eau ne sera touché par les travaux inclus dans cette phase, aucune détérioration, destruction ou perturbation (DDP) de l'habitat du poisson n'est anticipée. Par conséquent, aucune autorisation en vertu du paragraphe 35(2) de la Loi sur les pêches ni compensation n'est nécessaire.

Veillez agréer, Madame Harvey, l'expression de mes sentiments distingués.

Dominic Boula, M.Sc.

Analyste principal, Traversées de cours d'eau / Principal analyst, Streams crossing
Protection de l'habitat du poisson | Fish habitat Protection
Division de la gestion de l'habitat du poisson | Fish Habitat Management Division
Gestion des écosystèmes | Ecosystems Management

418-775-0891 | télécopieur / facsimile / 418-775-0658

Dominic.Boula@dfo-mpo.gc.ca

Pêches et Océans Canada | 850, route de la mer, C.P. 1000, Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4
Fisheries and Oceans Canada | 850 route de la mer, P.O. Box 1000, Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4
Gouvernement du Canada | Government of Canada